



Commune de SAINT SULPICE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE UNIQUE 2021

AR PREFECTURE

017-211704093-20210429-DELIB2137-DE

Recu le 03/05/2021

Convocation et affichage : le 23/04/2021

Affichage Procès-verbal : le 30/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 22

Votants : 22

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PITARD, Maire.

Présents : Mmes et MM. PITARD Christian, BIZET Isabelle, GIRAUD Eric, LESAINTE Catherine, DURAND Béatrice, FERRE Pascal, TROADEC Patricia, BACH Nicole, MASCOT Manuela, CHAMBLIER Isabelle, GOYAU Ghislaine, ROY Christophe, GOUPILLE Lionel, HEULET Christelle, AUGEREAU Cédric, GABARD Benoit, BOIS Anthony, HERVIOT Yves, ESTRADERE Hélène, AUDFRAY Françoise, GUILLEMET Christophe, VAN CLEEMPUT DIET Aurélie.

Absents excusés : M. RICHARD Mickaël

Secrétaire de séance : M. GOUPILLE Lionel

Délibération n° 21-37 | 5.3.5. Désignation de représentants

Modification des commissions communales

Vu l'article L2121-22 du CGCT qui prévoit que « Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.».

Considérant la délibération 202-25 du 02 juin 2020 instituant les commissions communales.

Monsieur le Maire propose de modifier le nombre et la composition des commissions communales.

Monsieur le Maire rappelle que selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, «le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin».

Par conséquent, le Maire propose au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour toutes ces désignations.

Monsieur le Maire précise que toutes les commissions sont ouvertes aux cinq conseillers du groupe d'opposition s'ils le souhaitent. Ils ont donc la possibilité de s'inscrire sur toutes les commissions ou seulement une partie en fonction de leur choix.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-22,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide

- d'abroger la délibération 202-25 du 02 juin 2020
- de créer les commissions suivantes et de désigner les membres du conseil qui y siègeront.

Commissions	Nombre de membres hors Maire	Membres des commissions, sous la présidence de droit de Monsieur le Maire
Ressources Humaines Petite Enfance, Affaires Sociales, Développement durable	11	Isabelle Bizet, Lionel Goupille, Béatrice Durand, Eric Giraud, Cathy Lesaint, Pascal Ferré, Nicole Bach, Patricia Troadec, Anthony Bois, Hélène Estradère, Aurélie Van Cleemput Diet,
Finances	13	Eric Giraud, Lionel Goupille, Béatrice Durand, Isabelle Bizet, Ghislaine Goyau, Christelle Heulet, Cathy Lesaint, Benoit Gabard, Patricia Troadec, Anthony Bois, Pascal Ferré, Yves Herviot, Christophe Guillemet
Travaux, Voiries, Bâtiments Association sportives / Culturelles Services Techniques	17	Pascal Ferré, Isabelle Bizet, Isabelle Chamblier, Béatrice Durand, Ghislaine Goyau, Cédric Augereau, Anthony Bois, Cathy Lesaint, Benoit Gabard, Christophe Roy, Lionel Goupille, Patricia Troadec, Christelle Heulet, Manuela Mascot, Yves Herviot, Christophe Guillemet, Aurélie Van Cleemput Diet
PEL Enfance Jeunesse Affaires scolaires, Restauration	12	Cathy Lesaint, Béatrice Durand, Eric Giraud, Christelle Heulet, Ghislaine Goyau, Lionel Goupille, Isabelle Bizet, Pascal Ferré, Isabelle Chamblier, Nicole Bach, Hélène Estradère, Aurélie Van Cleemput Diet
PLU, Urbanisme Commerces / Artisanat	14	Béatrice Durand, Lionel Goupille, Manuela Mascot, Isabelle Bizet, Patricia Troadec, Pascal Ferré, Cathy Lesaint, Cédric Augereau, Ghislaine Goyau, Nicole Bach, Eric Giraud, Yves Herviot, Christophe Guillemet, Aurélie Van Cleemput Diet
Animations Communication	16	Lionel Goupille, Ghislaine Goyau, Manuela Mascot, Isabelle Bizet, Cathy Lesaint, Béatrice Durand, Nicole Bach, Patricia Troadec, Anthony Bois, Christelle Heulet, Pascal Ferré, Isabelle Chamblier, Christophe Roy, Mickaël Richard, Yves Herviot, Françoise Audfray.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Extrait certifié conforme

Le Maire,


Christian PITARD

